

Quelle responsabilité des banques centrales ?

RENÉ VOUDON

Débat public

le 25 novembre 2015
entre 17 h et 20 h

La salle RENÉ VOUDON
Au 3e étage du 35 rue de Radziwill
à partir de 17 heure

La CGT Banque de France a interrogé différentes personnalités engagées dans la lutte contre le changement climatique en leur posant les trois questions suivantes :

1. Selon vous, quels impacts le changement climatique aura-t-il sur les sociétés à court, moyen, long terme ?
2. Selon vous, quels sont les acteurs qui sont le plus à même de contribuer au financement de la transition énergétique ? Pourquoi et comment ?
3. La banque centrale a-t-elle une responsabilité dans la lutte contre le changement climatique ? Par quel mécanisme peut-elle y contribuer ?

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Nous vous invitons à participer à un débat public qui tirera les conclusions de ces contributions avec :

Sophie Godin-Beekmann (institut Pierre-Simon Laplace)

Dominique Plihon (conseil scientifique d'ATTAC)

Wojtek Kalinowski (Institut Veblen)

Nasser Mansouri-Guilani (pôle d'études éco de la CGT).

